

**Élections municipales de la Ville de Québec
Questionnaire sur la mobilité durable**

4 thèmes

1 ou 2 questions par thème

2 points par critère retenu, 1 point par mesure additionnelle

Date limite pour envoyer les réponses : 25 octobre, 23h59

Thème 1 - Transport en commun

Question: Quelles mesures voulez-vous mettre en oeuvre pour améliorer l'offre de transport en commun à Québec?

Critères:

- Mise en place d'un réseau de transport en commun structurant (SRB, tramway, métro, etc.).
- Mise en place de nouvelles voies réservées au transport en commun sur des artères ou des autoroutes.
- Mise en place d'une tarification sociale (pour les usagers à faibles revenus).
- Augmentation de la part municipale dans le budget d'opération du RTC.
- Réduction ou tarification de l'offre de stationnement située près des grands pôles de destination.
- Augmentation de la proportion du réseau de transport en commun qui est universellement accessible (matériel roulant, arrêts, etc.).
- Un point supplémentaire pour toute autre mesure pertinente :

Thème 2 - Mobilité active

Question: Quelles mesures voulez-vous mettre en oeuvre pour augmenter le nombre de déplacements à pied effectués chaque jour?

Critères:

- En partenariat avec la société civile et les citoyens, élaboration d'un plan piéton, à l'instar de la Vision des déplacements à vélo et des plans de développement du transport en commun.
- Sensibilisation et répression pour le respect des traverses piétonnes.
- Sensibilisation et répression pour le respect de l'article 386 du Code de la sécurité routière qui stipule l'interdiction de se stationner à moins de 5 mètres d'une intersection.
- Bonification des budgets accordés à la réalisation et à la réfection des trottoirs.
- Généralisation des aménagements universellement accessibles.
- Un point supplémentaire pour toute autre mesure pertinente :

Question: Quelles mesures voulez-vous mettre en place pour augmenter la part des déplacements réalisés quotidiennement à vélo?

Critères:

- Prolongation de la saison cyclable (actuellement du 1er mai au 31 octobre).
- Développement d'un réseau cyclable quatre saisons.
- Bonification des budgets de réalisation de la Vision de déplacement à vélo.
- Développement des mesures pour accroître l'offre de stationnement à vélo sur les axes commerciaux et près des lieux générateurs de déplacement.
- Réduction ou tarification de l'offre de stationnement pour automobiles située près des grands pôles de destination.
- Un point supplémentaire pour toute autre mesure pertinente :

Thème 3 - Sécurité routière

Question: Quelles mesures comptez-vous mettre en place pour améliorer le bilan de sécurité routière sur le territoire de la Ville de Québec?

Critères:

- Adoption de la Vision zéro, selon laquelle la Ville de Québec viserait qu'aucun accident de la route ne résulte en des blessures graves ou un décès.
- Réduction de la vitesse à 30 km/h dans les quartiers résidentiels, à la fois par l'utilisation de la signalisation mais aussi en modifiant l'aménagement de ces rues (avancées de trottoirs, rues en chicane, etc.).
- Définition et mise en oeuvre de mesures spécifiques et systématiques pour sécuriser les cheminements scolaires.
- Un point supplémentaire pour toute autre mesure pertinente :

Thème 4 - Aménagement du territoire

Question: Quelles mesures comptez-vous mettre en place pour limiter l'étalement urbain?

Critères :

- Interdire le dézonage de terres agricoles ou d'empiéter sur des milieux naturels pour y faire du développement.
- Densification ou requalification des terrains actuellement sous-utilisés au coeur de la Ville.
- Limiter le développement de nouveaux développements encourageant l'étalement urbain (centres commerciaux, *power centres*, quartiers résidentiels excentrés, développement de faible densité, etc.).
- Mise en place un moratoire sur les élargissements d'autoroutes sur le territoire de la Ville.
- Un point supplémentaire pour toute autre mesure pertinente :

Question: Êtes-vous en accord avec le fait de convertir en boulevard certains tronçons d'autoroutes situés en milieu urbain?

- Oui, l'autoroute Laurentienne dans sa portion sud.
- Oui, l'autoroute Charest à l'est de Robert-Bourassa.
- Oui, Robert-Bourassa sur le plateau de Sainte-Foy.
- Un point supplémentaire pour toute autre proposition.